

THÉÂTRE AMBULANT

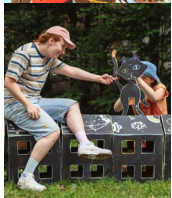


Spectacles gratuits pour la famille | Du 30 juin au 29 juillet à 19 h

Monsieur Petit et le hibou magique par Productions Nœud Papillon - 3 à 8 ans

30 juin : Parc de la Paix situé au 34, rue du Mémorial, secteur Lévis (jeux d'eau sur place)

1^{er} juillet : Parc Ian-Breakey (édifice de la Coulée) situé au 3553, avenue Brassard, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville (jeux d'eau sur place)



Pissenlit par Théâtre en Quartier - 4 à 11 ans

7 juillet : Parc Lamartine situé au 31 rue Lamartine, secteur Lévis

8 juillet : Parc Renaud-Maillette situé au 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur (jeux d'eau sur place)



Loretta! par Youpi & Cie - 3 à 10 ans

14 juillet : Parc Quatre-Saisons situé au 1017, rue Alphonse-Ferland, secteur Saint-Jean-Chrysostome

15 juillet : Parc Jean-Dumets situé au 1452, rue des Pionniers, secteur Saint-Nicolas (jeux d'eau sur place)



Programmation complète : ► ville.levis.qc.ca/culture, section À votre agenda, rubrique *Théâtre ambulant* ou dans la brochure culturelle.



En cas de mauvais temps, les spectacles ont lieu au Complexe aquatique multifonctionnel, 1065, route des Rivières, secteur Saint-Nicolas. L'avis intérieur/extérieur est donné au moins 3 heures avant les spectacles sur la ligne Info-loisirs au 418 838-4001 et au ► facebook.com/culturelevis.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Des séances de consultation sont prévues pour les projets de règlement suivants :

- **Projet de règlement RV3539 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification des normes pour enseignes sur balise de déneigement)**

Le projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement vise à modifier les normes applicables aux enseignes sur balise de déneigement qui sont autorisées sur l'ensemble du territoire.

Les séances de consultation du projet de règlement ci-dessus auront lieu aux dates et aux endroits suivants :

- Le **3 juillet 2025 à 18 h 30** à la salle Desjardins du 795, boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis;
- Le **8 juillet 2025 à 18 h 30** à la salle du conseil de l'Hôtel de ville au 2175, chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald;
- Le **10 juillet 2025 à 18 h 30** à la salle le Carrefour du Centre communautaire Le Carrefour au 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, a lieu du **24 juin au 9 juillet 2025**.

Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

- **Projet de règlement RV3541 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2177 et modifications des usages dans la zone M2188, secteur Lévis)**

Le Projet de règlement vise à agrandir la zone M2177 à même la zone M2188, supprimer l'obligation d'implanter la classe d'usages P104 « Religion » uniquement au rez-de-chaussée et ajouter les classes d'usages P102 « Animation communautaire » et P106 « Entraide humaine » dans la zone M2188, secteur Lévis.

La séance de consultation du projet de règlement ci-dessus aura lieu à la date et à l'endroit suivant :

- Le **3 juillet 2025 à 18 h 30** à la salle Desjardins du 795, boulevard Alphonse-Desjardins, secteur Lévis.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **24 juin au 2 juillet 2025**.

Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur les projets de règlements ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics

LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME ET CODE DE DÉONTOLOGIE DES LOBBYISTES

Nous vous rappelons que toutes personnes susceptibles de conclure des contrats avec la Ville doit respecter la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* ainsi que le Code de déontologie des lobbyistes.

L'objectif de la déclaration au registre est de connaître précisément les activités de lobbyisme effectuées par les lobbyistes auprès des titulaires de charges publiques. Les lobbyistes qui ne respectent pas la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme s'exposent à des sanctions d'ordre pénal, civil et disciplinaire.

Pour plus d'information concernant cette loi et vos obligations, rendez-vous sur le site du Commissaire au lobbyisme de Québec ► www.commissairelobby.qc.ca

Vous déménagez à Lévis ou quittez la ville?



Voici quelques informations pour bien planifier votre déménagement!

APPELS D'OFFRES

FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN BROYEUR DE BRANCHES NEUF, MONTÉ SUR REMORQUE

NO : 2025-50-76

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **9 juillet 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION AQUEDUC ET ÉGOUTS DE LA RUE PAPINEAU

NO : 2025-55-71

Dépôt des soumissions : avant 14 h, heure en vigueur localement, le **21 juillet 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

FABRICATION DE LA TOUR DE REFRROIDISSEMENT DE L'INCINÉRATEUR

NO : 2025-50-80

Dépôt des soumissions : avant à 14 h, heure en vigueur localement, le **6 août 2025**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.